

Pianophobie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 8 janvier 1916 : Sur L'« année de la misère » et d'autres années (Octave Chambaz). — Ao cosset communat (Marc à Louis). — Fini, le Nouvel-An ! — L'abonné (A. C.). — L'effeuilleuse (Henri Renou) (A suivre)

SUR L'« ANNÉE DE LA MISÈRE »

ET D'AUTRES ANNÉES

Notice sur 1816.

« L'année mille huit cent seize a été une année extraordinaire comme jamais on n'avait ouï parler.

» Une fois l'hiver passé on n'a pas eu des gelées tardives comme d'autres années ; cependant il y a eu de la neige sur la Montagne derrière ou du Jura jusqu'à mi Juillet et sur la montagne devant presque toute l'année.

» Mais c'est surtout par la grande humidité ou la continuité des pluies que l'année s'est fait remarquer ; des coulisses qui ne donnaient de l'eau que dans les grandes abondances du printemps n'ont été taries que par petits intervalles. Les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, ont été réunis plusieurs fois par la quantité des eaux. Les environs d'Yverdon souffrirent beaucoup ; il y eut tant là que dans les environs des Cours de la Broye et de la Glanne, depuis Payerne et Montet embas, quantité de fourrages enlevés, de pommes de terre, légumes et jardinages perdus.

» On commençait les moissons de seigle au 12^e août, celles de froment au 1^{er} septembre pour n'être achevées qu'à la fin du même mois. Il fallait semer les Bleds et on avait pas récolté ses semences. Beaucoup d'endroits tardifs en achetèrent des lieux plus printaniers. Quantités d'avoines et de poisettes restèrent jusques sous la neige, on en ramassa après la Saint Martin par du gel et de la bize qui avaient un peu essuyé.

» Le froment de l'année précédente se vendit à Moudon jusqu'à 58 et 59 batz le quarteron, le seigle jusqu'à 36 batz, l'avoine de 12 à 15 batz. Le prix le plus commun du froment pour semer était de 45 batz.

» La récolte des pommes de terre fut aussi très minime, elles se vendirent jusqu'à 12 batz, même mesure.

» La vendange fut si peu de chose que dans bien des endroits on en fit rien, le raisin ne pût pas mûrir et fût en grande partie gelé. Le vin vieux se vendait communément dans les auberges et cabarets 14 batz le pot.

» De tous les Pays les gazettes parlèrent d'abondance d'eau extraordinaire, de disette et de cherté de vivres.

» On observa diverses taches au soleil, qui en altérèrent la clarté, et on vit des corps opaques passer devant cet astre. On conclut de cette dernière circonstance que quelque planète ou globe avait été brisé et que ces corps opaques en étaient des parties détachées.

» On fit encore du gâteau aux cerises le 20

octobre et déjà le 23 il avait été blanc de neige et bien gelé. »

Années 1817 à 1819.

« Au printemps de 1817 les pommes de terre se vendaient 18 et 20 batz, mesure de Moudon, le froment jusqu'à 70 batz, l'avoine pour semer 20 batz ; le prix du vin continua.

» A l'occasion de cette disette extraordinaire il entra dans le Canton de Vaud, par l'entremise du Gouvernement et de quelques particuliers, pour près de deux millions de francs de graines étrangères, tant d'Afrique, des bords de la mer noire, que du nord.

» En l'hiver de 1818 à 1819 il n'y eut de neige à la montagne d'occident ou du Jura que seulement au milieu de Janvier. Le 29^e Juin suivant il en était blanc sur Bullet. »

Evénement Remarquable de l'an 1785.

« Lyvers a Commance 15, jour avant la St Martin. Les Chemin on eût plain de neige jusque au mois d'Avril. Il a fallu faire les Chemin plus de 5 fois pendant lyvers ; 2 fois au mois d'Avril. Quand on les avoit fait il venoit une bise qu'il les remplissoit. La neige etoit à la auteur des ayes ; a la quanpagne environ 3 pié.

» Le 15 mars personne na pu ales au marché à Moudon, il ny a à que 2 quarteron sur le marché. Plus le 4^e d'Avril personne ny a pû allers a Cause des neige et du mauvais temps.

» Le 14^e mars personne na pus alle au preche a Combremont. Ceux qui on pence il aller il la falu ce rebrouse ; l'on na pas pu il aller de tou le jour. »

« L'an 1794 il s'est vendu du froment sur le marché à Moudon jusque à 31 et 32 batz le quarteron. Le seigle 24 et 26 batz. »

« L'an 1802 le froment s'est vendu le 17^e may à Moudon 26 batz et 3 cruches. Quelques lundi après 32 batz. »

« L'an 1803, au mois d'Avril, le froment s'est vendu à Moudon 31 et 32 batz. Le seigle 21 et 22. »

« En 1812 jusqu'à 36 et 37 batz. »

J'ai puisé les renseignements qu'on vient de lire dans le Livre de raison d'une honorable famille d'agriculteurs de Combremont-le-Petit, les Détraz. Ce manuscrit m'a été prêté avec beaucoup d'amabilité par M. Henri Bettex-Détraz, Président de Section, au susdit Combremont, que je tiens à remercier ici très cordialement.

Comme il a été facile d'en juger, au cours de la lecture, ces lignes ne sont pas de la même main. L'auteur de la notice sur 1816 est visiblement plus lettré que son père ou son oncle, sans doute, qui a écrit celle concernant l'hiver de 1785.

M. Alfred Millioud, le poète génial du *Livre de la Chaumière*, a publié ici même il y a quelques années (*Conteur* du 21 mars 1908), sous le titre *L'Année de la misère*, l'inscription faite par le ministre H.-L. Dutoit, en marge du registre des baptêmes de la paroisse de Com-

bremont, à la fin de l'année 1816. Cette relation pourra être comparée utilement avec celle reproduite plus haut.

Nous avons ainsi, sur l'« année de la misère » à Combremont, deux sources : les notes du pasteur et celles d'un de ses paroissiens. Malheureusement nous ne sommes pas si bien informés pour le reste du canton. Excepté la courte note que j'ai insérée dans mes *Miettes historiques* (*Conteur*, n° 5, de 1909), provenant des archives de Rovray, et les fragments d'un mémoire inédit publiés dernièrement par le journal lausannois *La Revue*, il n'y a guère d'indications précises sur les années 1816 et 1817 que dans la *Chronique de Sainte-Croix*, du régent Pierre-Daniel Margot, que M. H. Jaccard a fait connaître en 1894 aux lecteurs de la *Revue historique vaudoise*. C'est cette chronique qu'a mis à contribution M. Eug. M. pour l'intéressant article qu'il vient de consacrer à l'« année de la misère » dans le *Bon Messager* pour 1916 (pages 67 à 69).

Je ne parle pas de la charmante nouvelle *L'Année de la misère*, du maître patoisant que fût Louis Favrat. Quoiqu'elle renferme de précieuses données sur le sujet qui nous occupe elle est une perle littéraire et non un document historique.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'exprimer le vœu que si quelqu'un, parmi mes lecteurs, détenait des renseignements sur l'« année de la misère », il veuille bien les communiquer au *Conteur Vaudois*. En le faisant il s'acquerra la reconnaissance de sa rédaction et celle de tous les amis de notre passé.

OCTAVE CHAMBAZ.

Début final. — Une brave femme venait de perdre son mari. Après l'enterrement, dans la soirée, des voisins vinrent rendre visite à la veuve.

— Vous vous consolerez, dit l'une.

— C'est bien triste, tout de même, fit une seconde.

— La maison doit vous sembler déserte, ajouta une troisième.

— Oh ! mes amies, sanglota la veuve, je suis bien malheureuse. Il me semble être seule au monde, car, enfin, le pauvre homme, depuis notre mariage, c'est la première fois qu'il décroche.

Pianophobie. — Un médecin qui a la haine du piano dine en ville. Au dessert, un concert s'improvise et certain pianiste, distingué, y joue le premier rôle.

Et le docteur de rugir.

— Bast ! c'est son métier, dit quelqu'un, défendant le pianiste.

— Son métier ! réplique le disciple d'Esculape. En voilà une raison ! Est-ce que je vais faire des autopsies dans les salons, moi !

Pensée. — Les peuples montagnards peuvent être vaincus, mais soumis, jamais.

J. MULHAUSER.